



## Comment s'inscrire ?

Contactez le Pôle Petite Enfance au 03 88 78 92 70 ou par mail à [petiteenfance@lingolsheim.fr](mailto:petiteenfance@lingolsheim.fr) pour déposer votre candidature. Vous serez recontacté par téléphone pour fixer un rendez-vous pour l'inscription.

Dans un second temps, vous constituez le dossier d'inscription en :

- envoyant par mail les "pièces à fournir" à [petiteenfance@lingolsheim.fr](mailto:petiteenfance@lingolsheim.fr)
- remplissant le formulaire d'inscription qui vous sera transmis à réception des documents et à renvoyer par mail

Dès réception des documents, le Pôle Petite Enfance vous proposera un rendez-vous pour valider l'inscription administrative.

Enfin, vous rencontrerez la directrice du multi-accueil pour discuter des modalités d'accueil de votre enfant et signer le contrat.

La visite, l'adaptation et l'accueil de votre enfant pourront commencer dans son unité passerelle à l'école des Primevères.

## Votre contact

### Pôle Petite Enfance

Accueil sur rendez-vous uniquement

104 rue du Maréchal Foch

**03 88 78 92 70**

[petiteenfance@lingolsheim.fr](mailto:petiteenfance@lingolsheim.fr)

[www.lingolsheim.fr](http://www.lingolsheim.fr)

# En route vers l'école

## DISPOSITIF PASSERELLE



## Pièces à fournir

- le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- un justificatif d'adresse, de moins de 3 mois : quittance EDF, gaz, ...
- le N° allocataire de la CAF
- le dernier avis d'imposition ou de non-imposition reçu par le foyer fiscal
- la dernière fiche de salaire des 2 parents
- pour les étudiants : un certificat de scolarité et une notification de bourses d'études ou une attestation de revenus
- une attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant
- un certificat médical relatif à l'aptitude de l'enfant à vivre en collectivité
- en cas de séparation des parents : la décision de justice fixant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et d'hébergement

Le carnet de santé de l'enfant sera à présenter à la directrice.



## Modalités d'accueil

Le service fonctionne uniquement en matinée sans prestation repas.

L'accueil se fait par groupe de 15 enfants maximum, deux matinées par semaine :

- soit les lundis et jeudis
- soit les mardis et vendredis

Un contrat d'accueil est signé entre les parents et la structure pour toute la période.

Les mercredis matin sont dédiés à des interventions de soutien aux parents, de réunion à thèmes...

Les enfants malades ne peuvent être accueillis et aucun médicament ne sera administré.

Le règlement de fonctionnement est consultable sur le site de la ville : [www.lingolsheim.fr](http://www.lingolsheim.fr) - Votre enfant - Petite Enfance



## Présentation

La Ville de Lingolsheim propose un nouveau service "En route vers l'école" qui s'adresse aux familles de Lingolsheim. Ce service permet :

- d'offrir un lieu de socialisation en collectivité pour préparer nos enfants à l'école ;
- de contribuer au développement de l'autonomie de l'enfant ;
- d'accompagner la parentalité en organisant une transition de la petite enfance vers l'école et en proposant un lieu d'échanges et de rencontres avec les parents.

### Lieu

**Ecole maternelle des Primevères**  
18 rue de l'Espérance à Lingolsheim

### Périodes et horaires d'ouverture

**Pendant la période scolaire :**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h  
De janvier à juin

## Informations utiles

- Un temps d'adaptation (heures facturées) est prévu au début de l'accueil pour le bien-être des enfants et des parents.
- Les vaccinations obligatoires doivent être à jour.
- Les couches sont fournies par la structure.
- Le port de bijoux de toute nature (chaînette, bracelet, boucles d'oreille, jouet, pince à cheveux, pièce de monnaie...) est interdit.
- Si l'enfant est malade, l'absence sera déduite sur présentation d'un certificat médical établi par le médecin de l'enfant, envoyé par mail dans les 48 heures.

### Coût du service

Le tarif est calculé en fonction des ressources de la famille selon le barème de la CAF.

### Portail famille

Le Portail famille est un espace personnel et sécurisé qui permet aux parents de consulter leur dossier, leurs factures et procéder au paiement en ligne.

Le portail est accessible sur le site de la Ville de Lingolsheim : [www.lingolsheim.fr](http://www.lingolsheim.fr) (complété d'un guide d'utilisation).